



**HAL**  
open science

## L'indicatif dans l'interrogation indirecte en latin: auteurs anciens vs. auteurs tardifs

Colette Bodelot

► **To cite this version:**

Colette Bodelot. L'indicatif dans l'interrogation indirecte en latin: auteurs anciens vs. auteurs tardifs. Hubert Petersmann, Rudolf Kettmann (éds). Latin vulgaire - latin tardif V. Actes du Ve Colloque international sur le latin vulgaire et tardif, C. Winter, Heidelberg, pp. 213-222, 1999, 3-8253-0877-4. hal-03581593

**HAL Id: hal-03581593**

**<https://hal.science/hal-03581593v1>**

Submitted on 4 Mar 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# L'indicatif dans l'interrogation indirecte en latin: auteurs anciens vs. auteurs tardifs

Colette BODELOT

## 1. Introduction

Face à l'emploi réputé classique du subjonctif de subordination dans les propositions interrogatives formant une unité mélodique<sup>1</sup> avec le verbe introducteur, le maintien de l'indicatif dans l'interrogation indirecte (i.i.) est généralement présenté comme un trait non normatif caractérisant un état de langue préclassique ou postclassique. Faute de mettre suffisamment en relief la différence qualitative qui se manifeste par rapport à la répartition des modes d'une synchronie à l'autre, nombre d'études (p. ex. K.ST. II, 2, p. 494; Kiss 1982: 74) tendent à interpréter la résurgence de l'indicatif en latin tardif comme un trait vulgaire et archaïque, reproduisant des tendances propres au latin ancien.<sup>2</sup> Or une étude comparative de la motivation syntaxique, lexicale et discursive de l'emploi de l'indicatif dans l'i.i. en latin ancien chez Plaute et Térence et en latin tardif chez Cyprien (3e s.), Lucifer, Egérie, Ammien Marcellin (4e s.) et Salvien (5e s.) pourra faire ressortir la différence fonctionnelle (Bolkestein 1995) qui existe quant à la distribution des modes entre les deux synchronies. Comme nous avons déjà dans des travaux antérieurs (Bodelot 1987 et 1990) analysé l'emploi de l'indicatif dans l'i.i. chez les comiques, nous nous bornerons ici à en retracer les principales lignes, pour nous attarder ensuite davantage sur l'usage tardif.

## 2. La situation en latin ancien

En latin ancien, l'indicatif n'occupe dans l'i.i. qu'une place somme toute marginale par rapport au subjonctif. Ainsi son importance numérique est-elle chez Plaute (*Amph.*; *Asin.*; *Aul.*) de quelque 20 %, chez Térence (*Andr.*; *Eun.*; *Haut.*) de

---

<sup>1</sup> Une étude du mode dans l'i.i. en latin comporte nécessairement une marge d'incertitude due aux phénomènes d'intonation qui, imparfaitement symbolisés par des signes de ponctuation, échappent en grande partie à notre appréhension. Aussi est-il parfois difficile de distinguer l'hypotaxe de la parataxe: sans indication contraire, nous suivons en principe la ponctuation proposée par l'édition de base (CUF pour Plaut. et Ter., pour Cypr. *epist.*; SC pour Cypr. *ad Donat.*; *patient.*; *Corp. Christ.* pour Lucif.; SC pour *Itin.Eg.*; CUF pour Amm. l. 14-28 et Loeb pour Amm. l. 29-31; SC pour Salv.). Pour les ouvrages dépouillés, cf. tableau, p. 12.

<sup>2</sup> Sur la continuité entre latin ancien et latin tardif, cf. aussi p. ex. E. LÖFSTEDT (1911: 119).

quelque 14 %.<sup>3</sup> Chez Plaute 53,1 %, chez Térence 77,1 %<sup>4</sup> des indicatifs répondent aux deux emplois prototypiques qui suivent:

a. Par suite du phénomène d'agglutination (Fruyt 1990: 188), qui implique un changement de segmentation de la chaîne, le terme interrogatif forme avec le prédicat recteur une locution figée jouant au sein d'une proposition simple le rôle d'un pronom, adjectif ou adverbe composé: les six pièces du corpus n'offrent que les deux synthèmes *nescio quis ...*, qui a valeur d'indéfini, et *scin (scis) quid<sup>5</sup> ...*, adverbe d'énonciation qui sert à ajourner une information, et fonctionne comme un instrument discursif de tactique dilatoire:

[1] '*Nescioquem*' *loqui autumat*; (Plaut. *Amph.* 332)

[2] *Laetus est nescio quid*. (Ter. *Andr.* 340)<sup>6</sup>

[3] *At scin quo modo tibi res se habet ?* (Plaut. *Aul.* 47)

En dehors des pièces du corpus, on trouve encore chez Térence le synthème *incredibile[st] quantum<sup>7</sup>* qui, comme expression adverbiale de haut degré, détermine l'énoncé sur le mode affectif d'une appréciation subjective:

[4] *...incredibile[st] quantum erum ante eo sapientia !* (Ter. *Phorm.* 247)

b. Un certain nombre de verbes introducteurs figurant à la 1ère / 2e personne du présent ont une force illocutoire redondante par rapport au reste de l'énoncé. Assumant à côté de la proposition en *\*k<sup>w</sup>-*, avec laquelle ils forment une unité

<sup>3</sup> Cf. tableau, p. 12.

<sup>4</sup> Dans les autres cas, l'indicatif est maintenu par suite d'une confusion de l'i.i. avec une subordonnée relative, comparative ou conditionnelle, voire échappe (p. ex. dans le cas d'une coordination libre des deux modes) à toute tentative de catégorisation prototypique.

<sup>5</sup> Pour l'interprétation de *scin (scis) quid ...* comme une locution insécable, cf. aussi C. FUHRMANN (1872: 812) et E. BECKER (1873: 276); pour une interprétation de *scin* comme une simple particule d'exhortation démonstrative, cf. K.ST. (II, 2: 490), E.TH. (1953: 314), L. STEPHENS (1985 [1986]: 205). Or, à notre sens (BODELOT 1990: 74), la 2e interprétation n'est préférable à la 1ère que dans Ter. *Haut.* 297 (*Scin hanc quam dicit sordidatam et sordidam ?*), où la solidarité de *Scin quam* est rompue par un complément pronominal (*hanc*) intercalaire. Aussi cet exemple a-t-il été comptabilisé, en raison de son équivalence avec une exclamative autonome, avec les énoncés attestant un indicatif de la 2e catégorie (cf. tableau).

<sup>6</sup> A noter respectivement, dans les deux exemples, l'univerbation graphique de *nescio+\*k<sup>w</sup>-*, l'emploi de *nescioquem* dans un A.c.I. et la postposition de *nescio quid* par rapport au reste de l'énoncé.

<sup>7</sup> Sur la "synthèse" purement sémantique (FRUYT 1990: 184) des lexies *mirum qui ...*, *non dici potest quam ...*, qui ne sont encore nulle part chez Plaute et Térence des agglutinés matériels achevés, cf. C. BODELOT (1990: 84; 86-7 et *passim*).

mélodique, une simple fonction phatique, les uns, du type de *dic, rogo, scire uolo* ..., modalisent un acte de questionnement authentique, les autres, du type de *uide(te), audi(te), uiden, audin* ..., introduisent le plus souvent un acte d'exclamation manifestant une réaction affective devant un état de fait qui se trouve à la portée de la vue, de l'ouïe ou de l'esprit des participants à la situation d'interlocution:

[5] *Nam qui ille poterit esse in tuto dic mihi.* (Ter. *Haut.* 708)

[6] *Ecquem in angiporto hoc hominem tu nouisti, te rogo.* (Plaut. *Pseud.* 971)

[7] *uide ut otiosus it.* (Ter. *Eun.* 919)

[8] *Audin hunc opera ut largus est nocturna ?* (Plaut. *Asin.* 598)<sup>8</sup>

Même si, après ces introducteurs, la distribution des modes chez les comiques ne représente pas un système sans faille<sup>9</sup>, le maintien largement prépondérant de l'indicatif témoigne dans ce cas d'une sensibilité certaine du latin ancien aux facteurs discursifs. Par opposition au subjonctif, mode de l'interrogation rapportée au sens de l'*oratio obliqua* (Stephens 1985 [1986]: 213; Moralejo 1996), l'indicatif est conçu comme le mode de l'interrogation illocutoirement directe, comme le mode de l'immédiateté, de la proximité. Rien d'étonnant donc qu'à ce titre l'indicatif soit chez les comiques généralement banni des subordinées interrogatives dépendant d'un verbe introducteur à la 3e personne ou figurant à un temps du passé.<sup>10</sup> Que le système ancien contienne cependant en germe le système classique avec emploi indifférencié du subjonctif de subordination dans tous les types discursifs d'i.i. est prouvé par une série d'exemples dans lesquels, chez Plaute et Térence, le recours au subjonctif est favorisé, au mépris de la composante discursive, par des facteurs purement syntaxiques, telles la prolepse ou la subordination du verbe introducteur à une 3e proposition avec enclave éventuelle de l'interrogative dans la macro-phrased:

[9] *Dic modo **hominem** qui sit;* (Plaut. *Bacch.* 555)

---

<sup>8</sup> A côté de ces exemples avec construction hypotactique, il existe aussi - du moins d'après la ponctuation de la CUF - des énoncés paratactiques, où l'interrogative-exclamative garde son intonation autonome (cf. p. ex. Plaut. *Amph.* 438; *Bacch.* 716; Ter. *Eun.* 241-2).

<sup>9</sup> Pour des entorses au système, cf. C. BODELOT (1990: 110-1 *et passim*).

<sup>10</sup> Nous faisons ici abstraction des exemples où l'indicatif peut être l'effet d'une confusion avec une proposition relative, comparative ou conditionnelle (cf. p. ex. Plaut. *Aul.* 707).

[10] *Obsecro ...oroque ut istuc quid sit actutum indices;* (Plaut. Merc. 170)

Dans aucun des deux exemples la frontière syntaxique entre la proposition introductrice et la proposition interrogative n'est intacte. Aussi, nonobstant l'autonomie illocutoire de l'acte de questionnement, le subjonctif y est-il sollicité comme marque purement grammaticale d'enclassement syntaxique.

### 3. La situation en latin tardif

Quantitativement, l'emploi de l'indicatif dans l'i.i. dans les textes du corpus du 3<sup>e</sup> au 5<sup>e</sup> siècle après J.C. est comparable à son emploi en synchronie ancienne: quoique beaucoup plus fréquent qu'en latin classique, l'indicatif n'y couvre encore que quelque 16 % du terrain des i.i. Qualitativement, une première différence entre l'état ancien et l'état tardif est révélée par le fait que seulement 31,4 % des indicatifs attestés dans l'i.i. rentrent dans l'une des deux catégories d'emplois que nous avons distinguées pour Plaute et Térence. En plus le rapport numérique entre le 1<sup>er</sup> prototype et le 2<sup>nd</sup> est de 8,25 à 1 contre un rapport de 1 / 1 en latin ancien.<sup>11</sup> Ce décalage est dû non pas à une expansion spectaculaire du procédé de lexicalisation<sup>12</sup> en latin tardif mais plutôt à la faible représentation numérique d'i.i. à l'indicatif dépendant de *dic, rogo, scire uolo; uide(n), audi(n)* ...illocutoirement pléonastiques.

Ainsi, en ce qui concerne le 1<sup>er</sup> prototype, dans lequel, par suite du phénomène de lexicalisation, on n'a synchroniquement parlant plus affaire à une i.i. mais à une proposition quelconque avec emploi adjectival, pronominal ou adverbial de l'agglutiné, le seul auteur à avoir innové par rapport au latin ancien est Ammien. Un seul tour locutionnel est chez lui à l'image du latin ancien, à savoir *incredibile (dictu est)* ou *nec credi potest*<sup>13</sup> + thème en \**k<sup>w</sup>*- exclamatif.<sup>14</sup> Un autre type de séquences comprend les expressions *nimum, immensum, immane quantum* (ou

<sup>11</sup> Cf. tableau, p. 12.

<sup>12</sup> Ceci est d'autant plus vrai que nous n'avons pas comptabilisé les indicatifs attestés en latin tardif après *forsitan*. En raison de sa graphie régulièrement univerbée, *forsitan* n'a plus guère été mis en rapport à l'époque tardive avec l'i.i. Sur son comportement discursif étranger à celui d'une question, cf. aussi A.M. BOLKESTEIN (1995: 67).

<sup>13</sup> 6 occurrences avec l'indicatif: 14,4,4; 14,6,22; 16,5,6; 17,12,17; 25,3,10; 31,10,18.

<sup>14</sup> A noter le caractère consacré chez Ammien de la séquence *quo quantoque ...*

*immane quo quantoque ...)*<sup>15</sup>, dont la 1<sup>ère</sup> a fait son apparition chez Cicéron, la 2<sup>e</sup> chez Pline l'Ancien et la 3<sup>e</sup> chez Salluste<sup>16</sup>. La fréquence de ce type de locutions est à mettre en rapport chez Ammien avec son goût pour les expressions intensives et traduit une forte volonté de "surexpressivité" (Fontaine 1992: 30-31). Le 3<sup>e</sup> tour, *incertum* suivi d'un thème en \**k<sup>w</sup>*-<sup>17</sup> ou d'une disjonction en - ...*an*<sup>18</sup>, remplace chez Ammien régulièrement l'indéfini formé de *nescio* + interrogatif. Les deux dernières classes de lexies attestent un degré de figement très avancé dans la mesure où elles ne comportent jamais de copule, que la séquence n'est que dans un seul cas segmenté par un *enim* intercalaire<sup>19</sup> et peut modaliser une construction participiale ou adjectivale et / ou faire partie d'un A.c.I.<sup>20</sup> La situation est beaucoup plus précaire chez les autres auteurs du corpus. La seule séquence qui soit unanimement traitée comme une locution figée est *nescio* \**k<sup>w</sup>*- indéfini.<sup>21</sup> D'une façon velléitaire, Salvien emploie même l'indicatif après *nescias x ...an*<sup>22</sup> alors qu'après *nescio an*<sup>23</sup> il utilise le subjonctif de l'i.i. Enfin d'autres expressions, comme *exprimi satis non potest quantus, ineffabile dictu est quantum*, qui sont sémantiquement et formellement très proches de *incredibile (dictu est) quam, quantum*, suivi chez Ammien de l'indicatif, introduisent chez Cyprien et Salvien<sup>24</sup> des i.i. authentiques, et sont suivies du subjonctif.<sup>25</sup>

En matière d'agglutination, il n'y a donc pas de rupture entre la synchronie archaïque et la synchronie tardive, mais à l'intérieur du latin tardif entre Ammien

<sup>15</sup> 11 occurrences avec l'indicatif: 15,8,15; 16,7,5; 16,12,61; 22,9,4; 23,6,50; 24,4,2; 25,8,2; 27,12,14; 28,2,11; 29,6,1; 30,3,4.

<sup>16</sup> Cf. respectivement Cic. *orat.* 87; Plin. *nat.* 4,110; Sall. *hist.frg.* 2,44.

<sup>17</sup> 9 occurrences avec l'indicatif: 14,1,10; 14,7,7; 16,8,3; 17,1,3; 19,8,10; 23,6,42; 24,2,4; 31,12,3; 31,15,4.

<sup>18</sup> 3 occurrences avec l'indicatif: 15,8,3; 23,1,6; 28,6,21.

<sup>19</sup> Cf. 23,6,42.

<sup>20</sup> Cf. p. ex. 17,1,3; 22,9,4; 14,7,20.

<sup>21</sup> Cf. avec l'indicatif Cypr. *epist.* 71,1,2; *Itin.Eg.* 16,6; Salv. *eccl.* 1,3. Dans Lucif. *non conv.* 6 l. 9-10: *...nesciunt quomodo offendunt*, l'indicatif ne saura être expliqué par analogie avec l'emploi de *nescio* \**k<sup>w</sup>*- figé; étant donné le texte de la *Septuaginta* (éd. A. Rahlfs, Stuttgart, 1935): *...oÛk oþdasin pîj proskòptousin. (Prov. 4,19)*, on y verra une influence du grec.

<sup>22</sup> Cf. *gub.* 2,22, où *nescias an*, placé entre les deux volets de l'alternative, est traité comme une simple particule disjonctive.

<sup>23</sup> Cf. *eccl.* 1,1; 1,48.

<sup>24</sup> Cf. Cypr. *epist.* 60,1,2; Salv. *eccl.* 1,48.

<sup>25</sup> Cf. aussi Lucif. *moriend.* 5 l. 1-4, où, en sus du subjonctif, la postposition de *dici non potest* avec disjonction de *quanta* plaide pour une interprétation délexicalisée.

et les autres auteurs, Plaute et Térence tenant la balance entre les deux pôles. La situation est différente pour la 2<sup>de</sup> classe d'indicatifs. Leur faible représentation numérique dans les textes tardifs est susceptible à la fois d'une motivation stylistique et linguistique. Chez Ammien et la pèlerine Egérie, elle est à expliquer en rapport avec le genre littéraire de l'oeuvre. De caractère essentiellement narratif, ces textes comportent en effet, en dehors des instances de discours citées ou rapportées, très peu de propos directement adressés à une 2<sup>e</sup> personne. Aussi ne pouvons-nous citer dans le contexte qui nous intéresse qu'un seul exemple chez Ammien:

[11] ...exclamavit: «*en quibus animis urbes a milite defenduntur, cui ut abundare stipendium possit, imperii opes iam fatiscunt !*» (Amm. 20,11,5)

Il est difficile de savoir si l'indicatif y est motivé par la force exclamative de *quibus* ou par la forme de l'introducteur (*en*) qui, à l'image de *ecce*, s'emploie - nous le verrons - en général plus facilement avec l'indicatif que *uide, audi ...*

Les autres textes chrétiens, qu'ils se présentent sous forme de lettres ou de traités, offrent un matériel philologique plus riche et bigarré dans la mesure où, plus affectifs ou oralisés, ils font la part belle à l'apostrophe et exploitent largement la dimension interactionnelle du discours. Ceci est surtout vrai pour le pamphlétaire Lucifer chez qui l'absence d'i.i. comportant un indicatif de la 2<sup>e</sup> catégorie ne laisse pas d'étonner. Non assignable à un mépris général de l'auteur pour les introducteurs *dic, audi ...*, elle s'explique par une universalisation de l'emploi du subjonctif dans les i.i. dépendant de ces verbes. A preuve, les exemples suivants, dans lesquels le subjonctif est employé au mépris de conditions discursives favorables au maintien de l'indicatif:

[12] *Dic, quaeso, an possis, innocentium interemptor, merito dici Christianus ...*  
(Lucif. *moriend.* 5 l. 33 *sqq.*)

[13] *Quanta uirtus, quantum robur animi, qualis fuerit firmitas fidei eorum quos interfecisti et sit horum qui adhuc tuo sacrilegio resistunt, aduerte, Constanti, ...* (Lucif. *moriend.* 9 l. 1 *sqq.*)<sup>26</sup>

---

<sup>26</sup> Cf. aussi Lucif. *reg.apost.* 8 l. 42-44.

En revanche, Cyprien, qui écrit un latin plus proche de la norme classique que Lucifer, offre l'indicatif dans une exclamative introduite par *ecce*:<sup>27</sup>

[14] «*Ecce, inquit, quam bonum et uoluptabile est ut habitent fratres in unum.*»  
(Cypr. *epist.* 75,1,2)<sup>28</sup>

En face de *epist.* 75,24,1, où l'exclamative forme au subjonctif une unité mélodique avec *uide*, on motivera ici l'indicatif par la présence de *ecce*, qui en tant qu'adverbe démonstratif n'a probablement pas été considéré comme un introducteur d'interrogation ou d'exclamation indirecte de plein droit.

Chez Salvien, la situation est nette pour (*inter*)*rogo, quaero, dic* ...: ces formes verbales ou bien introduisent une i.i. au subjonctif ou modalisent une question directe sous forme incidente ou juxtaposée.<sup>29</sup> La répartition des modes semble en revanche arbitraire avec *uide, audi* ...: à côté d'i.i. attestant le subjonctif, et servant normalement à préparer un développement ultérieur<sup>30</sup>, on y relève chez le même auteur aussi 7 propositions à l'indicatif<sup>31</sup>; deux seulement ont la force illocutoire d'une exclamative:

[15] *Vide qua benignitate agere ...deum scriptura dicit !* (Salv. *gub* 2,3)<sup>32</sup>

Dans les autres cas<sup>33</sup>, la proposition à l'indicatif porte référence à une situation problématique qui ne sera élucidée que dans la suite. Tâcher de motiver, dans 4 de ces énoncés, l'indicatif par la présence formelle de *ecce* ou de *en* n'est enfin guère plus efficient puisque, dans *gub.* 7,93, Salvien offre un exemple d'alternance libre du subjonctif et de l'indicatif après *ecce*.

<sup>27</sup> Nous faisons abstraction de Cypr. *epist.* 68,5,2, où *fuert substitutus* est morphologiquement ambigu et peut représenter aussi bien un futur antérieur qu'un subjonctif parfait. Voir à ce propos aussi l'inconséquence de J. SCHRIJNEN et C. MOHRMANN (1937) qui, tout en rapprochant (p. 34) cette forme de *locutus fuero* (et donc d'un futur antérieur), omettent de citer le même exemple parmi les i.i. à l'indicatif (p. 129-30).

<sup>28</sup> Dans le passage correspondant de la *Septuaginta* (o.c.), l'i.i. est employée sans verbe: 'IdoÝ d¼ t... kalÕn À t... terpnÕn çll' À tÕ katoike«n çdelfoÝj™p^ tÕ aÙtÕ; (*Ps.* 132,1).

<sup>29</sup> Cf. respectivement *gub.* 1,38 (avec maintien abusif, dans les SC, de la ponctuation suspensive); *epist.* 4,22; *eccl.* 3,66.

<sup>30</sup> Dans certains cas (cf. p. ex. *eccl.* 2,21; 2,40), une interférence avec les énoncés ayant la valeur expressive d'une exclamation directe, et présentant donc des conditions propices au maintien de l'indicatif n'est pas exclue.

<sup>31</sup> Cf. *eccl.* 1,20 (*ter*); *gub.* 2,3 (*ter*); 2,24.

<sup>32</sup> Cf. aussi *gub.* 2,24.

<sup>33</sup> Y inclus un énoncé introduit par *uideamus*: *gub.* 4,52.



Cette faible systématisation de la répartition des modes dans l'i.i. dépendant de *uide*, *ecce* ...révèle une indifférence du latin tardif aux traits discursifs qui trouve sa contrepartie dans des traits moins opposés que complémentaires. Faute de place, nous n'en relèverons ici que deux. Le 1er concerne les connecteurs. Si, dans ce qui précède, nous avons volontairement fait abstraction d'une série d'énoncés introduits par *dic si*, *uide si* ...suivis de l'indicatif<sup>34</sup>, c'est que l'indicatif, de toute évidence, n'y obéit pas à des paramètres énonciatifs ou discursifs mais est dû à la présence de *si*. Qu'à la différence de son synonyme *an* la particule *si* suffise pour créer un contexte favorable à l'emploi de l'indicatif<sup>35</sup> est prouvé par 18 exemples<sup>36</sup> du corpus où l'indicatif est après *si* attesté avec n'importe quel introducteur:<sup>37</sup>

[16] ...*quendam Vitalianum, quem si norat ambigitur, ..., produxit, ...* (Amm. 26,7,15)

L'emploi interrogatif de *si* a été préparé en latin ancien par le sens équivoque de *si* "hypothétique" attesté avec *uideo*, *exspecto* ... (Bodelot 1987: 82-5)<sup>38</sup>. En latin tardif, on y verra, sous l'influence de la littérature de traduction, le résultat de l'interpénétration d'une habitude grecque et d'une prédisposition latine. Or même si dans l'Antiquité tardive *si* introduit, d'une façon intermittente (Herman: 1996), l'interrogation directe<sup>39</sup>, la préhistoire de son emploi en grec et en latin le prédisposait à assumer dans l'interrogation en latin le rôle d'un outil de

<sup>34</sup> Cf. p. ex. Salv. *eccl.* 3,39.

<sup>35</sup> Cette affirmation n'exclut évidemment pas que *si* puisse, à l'occasion, introduire une i.i. au subjonctif (cf. p. ex. Salv. *gub.* 3,52), *an* une i.i. à l'indicatif (cf. p. ex. Cypr. *epist.* 70,3,3).

<sup>36</sup> Cf. Cypr. *epist.* 73,14,3 (*ter*); Lucif. *non conv.* 5 l. 10-2; 5 l. 20-1; Amm. 26,7,15; 30,5,9; Salv. *eccl.* 2,50; 3,39; 4,21 (*bis*) (que nous interprétons comme hypotactique malgré la ponctuation suspensive proposée par les SC); *gub.* 2,12; 3,22; 3,55; 4,17; 4,54; 4,69 (*bis*).

<sup>37</sup> Une préséance semblable des critères formels par rapport aux paramètres discursifs est observable chez Lucif. et Egérie dans l'emploi prédominant de *quemadmodum* interrogatif avec l'indicatif (cf. Lucif. *reg. apost.* 8 l. 92-7; *Itin.Eg.* 5,5; 45,1 et peut-être 8,4) alors que *quomodo*, aux endroits où il est attesté dans le corpus, est normalement suivi du subjonctif. Un argument en faveur du maintien de l'indicatif avec *quemadmodum* par analogie avec son emploi relatif / comparatif (VÄÄNÄNEN 1987: 76) est peut-être fourni par le fait que *quemadmodum*, à la différence de *quomodo*, n'est guère sollicité pour introduire l'interrogation directe.

<sup>38</sup> Sur l'histoire de la recherche sur *si* interrogatif entre 1903 et 1966, cf. G. Calboli (1968: 412-3).

<sup>39</sup> Cf. p. ex. Lucif. *non conv.* 3 l. 33-4, avec *e*, dans le passage correspondant de la *Septuaginta* (o.c.); *Itin.Eg.* 45,3.

subordination. Aussi continuait-il à être facilement reconnaissable comme tel, même sans subjonctif de subordination.<sup>40</sup>

Une autre preuve qu'en latin tardif le choix du mode dans l'i.i. n'est guère déterminé par des considérations relatives aux actes de langage est fournie chez Ammien par l'emploi fréquent de l'indicatif dans un contexte passé:<sup>41</sup>

[17] *unde factum est ut ...ceruicibus perirent abscisis, quid acturi uenerant, aperte confessi.* (Amm. 31,15,9)

Peu importe que l'indicatif y soit ou non justifiable par l'absence d'une attitude d'incertitude chez le sujet modal ou le narrateur;<sup>42</sup> ce qui nous intéresse, c'est que le subjonctif n'y a pas été maintenu comme marque d'un discours ou d'une pensée relayés, indiquant un décrochement critique de la situation évoquée par rapport au *hic* et *nunc* énonciatif.

#### 4. Conclusion

Devant la disparité des emplois de l'indicatif dans l'i.i. en latin archaïque et en latin tardif, on ne pourra donc plus émettre, sans réserve, l'hypothèse d'une parenté linguistique étroite entre les deux synchronies. En latin ancien, le maintien de l'indicatif dans l'i.i., en dehors des cas évidents de lexicalisation ou de confusion avec un autre type de proposition, est le résultat d'un entrelacs subtil de considérations pragmatiques et syntaxiques. Bien que la répartition des modes dans l'i.i. chez Plaute et chez Térence ne soit pas assez rigide pour pouvoir être cernée par des règles, elle accuse des tendances certaines qui révèlent une conception discursive plus étroite qu'en latin classique de la construction appelée i.i. et une définition hybride du subjonctif employé dans cette construction. En effet, à côté de son emploi classique comme morphème de subordination, ce

---

<sup>40</sup> Dans une telle optique, la fonction subordonnante du subjonctif serait suppléée ou relayée par *si*, qui, de toute évidence, fonctionne comme un relateur. Sur la possibilité de reporter la valeur du mode verbal sur un autre constituant de l'énoncé, cf. G. CALBOLI (1994).

<sup>41</sup> Il s'agit d'une douzaine d'exemples (cf. 16,11,12; 18,3,5; 20,11,5; 26,5,9; 27,5,1, etc.). Cf. aussi p. ex. Cypr. *epist.* 59,9,3; *Itin.Eg.* 5,5; 45,1.

<sup>42</sup> La pertinence d'une mise en rapport fonctionnelle du subjonctif avec les modalités d'incertitude, de doute, de négation, d'ignorance ..., de l'indicatif avec une absence de ces modalités (WANNER 1990: 266) nous paraît douteuse en présence d'un énoncé comme Amm. 14,10,15: «*In summa, tamquam arbitros uos quid suadetis opperitor, ...*», où l'indicatif est employé en dépit d'un désir de savoir flagrant du locuteur au moment de l'énonciation.

mode apparaît dans l'i.i. en latin ancien comme une marque d'*oratio obliqua* réservée de préférence aux interrogatives qui sont placées sous le regard altérant d'un verbe introducteur qui n'est pas informativement pléonastique par rapport à la force illocutoire de la proposition modalisée. En latin tardif, en revanche, les considérations relatives aux actes de langage n'ayant plus guère d'incidence sur le choix du mode dans l'i.i., le subjonctif fonctionne ainsi qu'en latin classique comme une marque mécanique de subordination, redondante par rapport à l'unité intonative de la phrase. Et c'est précisément au titre de monème grammatical, dépourvu de signifié sémantique et discursif, que le subjonctif de l'i.i. a pu, dans l'optique socio-linguistique d'un mouvement de simplification vulgaire, céder peu à peu la place à l'indicatif.<sup>43</sup> Or l'expansion de l'indicatif en latin tardif crée dès le début, nous l'avons vu, une impression de disparate due à une transgression des limites fixées pour son emploi en latin ancien. Accédant à ce titre aussi à des contextes passés, l'indicatif a pu s'imposer dans la prose historique, et réaliser, contrairement aux attentes créées par son emploi en latin ancien, le score tellement élevé enregistré dans notre corpus chez Ammien.

### Références bibliographiques

- E. BECKER, 1873, *De syntaxi interrogationum obliquarum apud priscos scriptores Latinos*, Berlin.
- C. BODELOT, 1987, *L'interrogation indirecte en latin*, Paris.
- C. BODELOT, 1990, *Termes introducteurs et modes dans l'interrogation indirecte en latin de Plaute à Juvénal*, Avignon.
- A.M. BOLKESTEIN, 1995, "Questions about questions", *De Vsu*, D. LONGRÉE (éd.), *BCILL* 70, 59-70.
- G. CALBOLI, 1968, "I modi del verbo greco e latino 1903-1966", *Lustrum* 13, 405-511.
- G. CALBOLI, 1994, "Le changement des modes verbaux du latin au roman et l'emploi du réfléchi", *Papers on Grammar IV*, G. CALBOLI (éd.), Bologna, 29-63.
- J. FONTAINE, 1992, "Le style d'Ammien Marcellin et l'esthétique théodosienne", *Cognitio Gestorum*, J. DEN BOEFT, D. DEN HENGST, H.C. TEITLER (eds.), Amsterdam, Oxford, New York, Tokyo, 27-37.
- M. FRUYT, 1990, "La formation des mots par agglutination en latin", *BSL* 85, 1, 173-209.

---

<sup>43</sup> Sur l'extension en latin tardif de l'indicatif au détriment du subjonctif employé mécaniquement avec une valeur hiérarchisante, cf. p. ex. G. MOIGNET (1959: 273) et S. KISS (1982: 65-77).

- C. FUHRMANN, 1872, "Der Indikativ der indirekten Fragesätze bei Plautus", *JKPh* 105, 809-30.
- J. HERMAN, 1996, "A propos du *si* interrogatif: évolutions achevées et évolutions bloquées", *Akten des VIII. internat. Kolloquiums zur lateinischen Linguistik*, A. BAMMESBERGER, F. HEBERLEIN (Hrsg.), Heidelberg, 296-307.
- S. KISS, 1982, *Tendances évolutives de la syntaxe verbale en latin tardif*, Debrecen.
- E. LÖFSTEDT, 1911, *Philologischer Kommentar zur Peregrinatio Aetheriae*, Uppsala.
- G. MOIGNET, 1959, *Essai sur le mode subjonctif en latin postclassique et en ancien français, I*, Paris.
- J.-L. MORALEJO, 1996, "Subjuntivo oblicuo y subordinación", *Aspects of Latin, 7th International Colloquium on Latin Linguistics*, H. Rosén (ed.), Innsbruck, 287-296.
- J. SCHRIJNEN, C. MOHRMANN, 1937, *Studien zur Syntax der Briefe des hl. Cyprian, 2. Teil*, Nijmegen.
- L. STEPHENS, 1985 [1986], "Indirect Questions in Old Latin: Syntactic and Pragmatic Factors Conditioning Modal Shift", *ICS* 10, 2, 195-214.
- V. VÄÄNÄNEN, 1987, *Le journal-épître d'Egérie (Itinerarium Egeriae)*, Helsinki.
- D. WANNER, 1990, "Le subjonctif de subordination en latin vulgaire: Questions indirectes et adverbiales temporelles", *Latin vulgaire - latin tardif II*, G. CALBOLI (éd.), Tübingen, 249-80.

## Tableau: L'INDICATIF DANS L'I.I.: REPARTITION DES EMPLOIS

Ouvrages dépouillés:	I.I. à l'ind. ou au subj.		I.I. à l'ind.		Ind. catég. 1+2		catég. 1*		catég. 2**	
	unités	%	unités	% <sup>1</sup>	unités	% <sup>1</sup>	unités	% <sup>2</sup>	unités	% <sup>2</sup>
<b>LATIN ANCIEN:</b>										
Plaut. <i>Amph.</i> ; <i>Asin.</i> ; <i>Aul.</i>	161 <sup>3</sup>	32	19,9	17	53,1	9	52,9	8	47,1	
Ter. <i>Andr.</i> ; <i>Eun.</i> ; <i>Haut.</i>	244	35	14,3	27	77,1	13	48,1	14	51,9	
	<b>405</b>	<b>67</b>	<b>16,5</b>	<b>44</b>	<b>65,7</b>	<b>22</b>	<b>50</b>	<b>22</b>	<b>50</b>	
<b>LATIN TARDIF:</b>										
Cypr. <i>ad Donat</i> ; <i>epist.</i> ; <i>patient.</i>	190	10	5,3	2	20	1	50	1	50	
Lucif. <i>moriend.</i> ; <i>non conv.</i> ; <i>reg.apost.</i>	57	6	10,5	-	-	-	-	-	-	
<i>Itin.Eg.</i>	24	5	20,8	1	20	1	100	-	-	
Amm.	255	69	27,1	30	43,5	29	96,7	1	3,3	
Salv. <i>eccl.</i> ; <i>epist.</i> ; <i>gub. praef.</i> et 1.1-4	198	28	14,1	4	14,3	2	50	2	50	
	<b>724</b>	<b>118</b>	<b>16,3</b>	<b>37</b>	<b>31,4</b>	<b>33</b>	<b>89,2</b>	<b>4</b>	<b>10,8</b>	

catég. 1\* : l'indicatif peut être motivé par le figement lexical du prédicat introducteur et du terme interrogatif.

catég. 2\*\* : l'indicatif peut être motivé par l'équivalence illocutoire de l'i.i. avec une interrogative-exclamative directe.

<sup>1</sup> % par rapport à l'ensemble des indicatifs.

<sup>2</sup> % par rapport aux indicatifs catégories 1+2.

<sup>3</sup> Ces chiffres correspondent non pas au nombre d'énoncés (complexes) mais au nombre de propositions.